



ADAMA

SQUADRON^{MD}

Cet herbicide à large spectre est homologué pour supprimer les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dans un large éventail de cultures, plus particulièrement le soya, les pommes de terre et les bleuets en corymbe.



GRUPE 5

Matière active

75% Métribuzine = WDG

Format

Caisse : 4 bidons de 5 kg

Doses d'application et nombre d'acres pouvant être traités

Doses : Consulter l'étiquette pour connaître les doses d'application, car celles-ci varient en fonction de la culture, du type de sol et des méthodes d'application.

Acres traités :

15 à 60 acres/bidon

Résistance à L'entraînement par la pluie

6 heures après l'application foliaire

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Aspergeraies (établies)
- Arbres fruitiers (nouvellement plantés et établis)
- Bleuets en corymbe (nouvellement plantés)
- Carottes de transformation
- Lupins blancs doux
- Pommes de terre
- Soya¹
- Tomates transplantées (cultivées pour la transformation)

¹Ne pas utiliser SQUADRON^{MD} sur les variétés AC Brant, Apache, Baron, Emosa, Maple Amber, Maple Ridge, IA 1003 ou S-240.

PRINCIPALES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Mauvaises herbes à feuilles larges :

- | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| • Abutilon | • Ortie royale ² | • Sida épineux |
| • Amarante à racine rouge | • Oxalide dressée ¹ | • Soude roulante |
| • Amarante fausse-blite | • Patate douce | • Spargoute des champs ² |
| • Bourse-à-pasteur | • Petite herbe à poux | • Stellaire moyenne |
| • Chénopode blanc | • Pissenlits (jeunes pousses) | • Stramoine commune ¹ |
| • Lampourde glouteron | • Renouée liseron ³ | • Tabouret des champs ³ |
| • Mollugine verticillée ¹ | • Renouée persicaire | |
| • Moutarde des champs | • Renouée scabre | |

Mauvaises herbes graminées :

- | | | |
|---------------------------|--------------------|----------------------------------|
| • Brome des seigles | • Panic capillaire | • Setaire glauque |
| • Digitale | • Panic d'automne | • Setaire verte |
| • Échinochloa pied-de-coq | • Setaire géante | • Sorgho d'Alep (jeunes pousses) |

¹ Prélèvement seulement | ² Répression à l'aide de plusieurs applications de 200 g/ha en postlevée | ³ Postlevée seulement

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

La métribuzine agit en inhibant la photosynthèse dans les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges. Appliqué au stade de prélevée, les plantules de mauvaises herbes et de cultures vulnérables sortent du sol traité, mais montrent des signes de chlorose et de nécrose après deux à cinq jours. Traitées au stade de postlevée, les mauvaises herbes montrent des signes de chlorose et de nécrose entre les nervures des feuilles, puis flétrissent et meurent.

SQUADRON^{MD}

TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS

Les doses d'utilisation de SQUADRON^{MD} II recommandées sont en fonction de la texture du sol et de la teneur en matière organique du sol traité : grossière, moyenne et fine.

- Dans le cas des sols à texture variable comportant des zones de texture grossière et sableuse, certains dommages peuvent être causés aux cultures dans les zones sableuses si la dose utilisée est celle prescrite pour les sols à texture plus fine.
- Les loams sableux et les loams limono-argileux sont des sols transitoires qui peuvent être classés en tant que sols à texture moyenne dans certaines régions.
- Ne pas utiliser ce produit dans les sols tourbeux. Si SQUADRON^{MD} II est appliqué aux sols tourbeux, les cultures subséquentes pourraient être endommagées.
- Ne pas utiliser sur des sols à texture grossière contenant moins de 2 % de matière organique.

MOMENT D'APPLICATION ET STADES DE LA CULTURE

N.B. : Se référer à l'étiquette pour les produits d'association et stades de la culture pour toutes les cultures homologuées.

Culture	Stade de la culture	Produits requis
Soya	Présemis avec incorporation	SQUADRON ^{MD} + Treflan ^{MD} EC, Dual II Magnum ^{MD} , Frontier ^{MD} ou Axiom ^{MD} DF
	Prélevée après un traitement en présemis avec incorporation d'autres herbicides	Treflan ^{MD} EC suivi de SQUADRON ^{MD} ; Dual II Magnum ^{MD} suivi de SQUADRON ^{MD}
	Traitement de présemis en surface ou traitement non sélectif	SQUADRON ^{MD} seul ou avec PHANTOM ^{MD} 240 SL (Pursuit ^{MD}), glyphosate, Axiom ^{MD} DF, Lorox ^{MD} DF, Dual II Magnum ^{MD}
	Prélevée	SQUADRON ^{MD} seul ou avec PHANTOM ^{MD} 240 SL (Pursuit ^{MD}), glyphosate, Axiom ^{MD} DF, Lorox ^{MD} DF, Dual II Magnum ^{MD} , Frontier ^{MD} , Linuron 50 %, Linuron 480, Broadstrike ^{MC} RC
Pommes de terre	Prélevée	SQUADRON ^{MD} seul ou avec Dual II Magnum ^{MD} , Linuron 50 %, Linuron 480
	Postlevée hâtive	SQUADRON ^{MD} seul ou avec Venture ^{MD} L
	Prélevée ou postlevée hâtive ou présemis avec incorporation	SQUADRON ^{MD} + Dual II Magnum ^{MD} ou Eptam ^{MD} 8-E
	Traitement fractionné (prélevée et postlevée)	SQUADRON ^{MD} seul

DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE

- Aspergeraies : 14 jours
- Bleuets en corymbe : 2 ans
- Carottes, pommes de terre, soya, tomates* : 60 jours

N.B. : Se référer à l'étiquette pour les cultures non énumérées ci-dessus.

*Pour une(1) application. Pour application en traitement fractionné, le DAR est 30 jours.

ROTATION DES CULTURES

Les cultures de rotation comme les oignons, le céleri, les poivrons, le chou, la laitue et les épinards, les betteraves à sucre et potagère, le navet, la citrouille et la courge, les concombres et les melons, le tabac et le canola (colza) non tolérant aux triazines sont sensibles à l'herbicide SQUADRON^{MD} et peuvent être endommagées si elles sont semencées dans un champ traité avec l'herbicide SQUADRON^{MD} pendant l'année de l'application ou l'année suivante.

Les cultures de couverture et semencées à l'automne telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées si elles sont semencées au cours de la même saison où l'herbicide a été utilisé.



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.
Ligne sans frais : 1-855-264-6262 Site Web : ADAMA.COM

MC/MD PHANTOM et SQUADRON sont des marques déposées d'ADAMA Agricultural Solutions Ltée.
Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives.
© 2024 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.
01/2024

**SOUHAITEZ EN
SAVOIR D'AVANTAGE ?**

Cliquez ce code QR pour accéder
tous les détails de produit incluant
l'étiquette et le document FDS.

